

Les jours de fermeture de l'Ambassade pendant l'année 2020

❖ Les Jours de fermeture hebdomadaire : les vendredis et les samedis

Mercredi 1er janvier	Congé du début de l'année
Jeudi 2 janvier	Congé du début de l'année
Lundi 13 janvier	Jour férié au Japon
Dimanche 23 février	Jour férié au Japon (Anniversaire de l'Empereur)
Dimanche 22 mars	Jour férié à Djibouti (Al Isra Wal Miraj) *
Mercredi 29 avril	Jour férié au Japon
Mercredi 06 mai	Jour férié au Japon
Dimanche 24 mai	l'Aïd el-Fitr *
Lundi 25 mai	l'Aïd el-Fitr *
Dimanche 28 juin	Anniversaire de l'indépendance de Djibouti
Jeudi 23 juillet	Jour férié au Japon
Jeudi 30 juillet	Jour férié à Djibouti *(Yoom Arafat)
Vendredi 31 juillet	L'Aïd Al Adha *
Samedi 1 août	L'Aïd Al Adha *
Lundi 10 août	Jour férié au Japon
Jeudi 20 août	Nouvel an islamique *
Lundi 21 septembre	Jour férié au Japon
Jeudi 29 octobre	Naissance du prophète *
Dimanche 3 novembre	Jour férié au Japon
Lundi 23 novembre	Jour férié au Japon
Mardi 29 décembre	Congé de fin d'année
Mercredi 30 décembre	Congé de fin d'année
Jeudi 31 décembre	Congé de fin d'année

*les congés islamiques ne sont pas encore officiels dans la mesure où la circulaire des congés islamiques djiboutiens de l'année 2020 sera fixée ultérieurement.